

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

MERCREDI 20 MARS 2019

ALLOCUTION D'ACCUEIL



Jean Jacques FORRER est Président de la Délégation des Barreaux de France depuis 2011. Il est Avocat aux Barreaux de Strasbourg et Bruxelles (liste E), Délégué à l'information de la délégation française au CCBE et Membre de l'Association des Avocats lobbyistes. Il a été Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg.

PROPOS INTRODUCTIFS



Christiane FÉRAL-SCHUHL est Présidente du Conseil National des Barreaux. Elle est avocate au Barreau de Paris et du Québec. Elle a été Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Paris en 2012 et 2013, membre du conseil de l'Ordre de 1994 à 1996 puis de 2014 à 2016. Depuis près de 30 ans, elle exerce dans le secteur du droit de l'informatique, des nouvelles technologies, des données personnelles et de la propriété intellectuelle, dont elle est un acteur reconnu.

LE RÔLE CENTRAL DES AVOCATS DANS LA JURISPRUDENCE DE LA CJUE



José Luís da CRUZ VILAÇA est avocat au Barreau de Lisbonne, spécialisé en droit européen et de la concurrence. Il a été juge au sein de la Cour de justice de l'Union européenne (2018-2012), après y avoir été Avocat général (1986-1988). Il a été également le Président du Tribunal de l'Union européenne à sa création (1989-1995).



Stéphane GERVASONI est actuellement Président de la IXe chambre au Tribunal de l'Union européenne depuis 2016. Il a été nommé juge au Tribunal de l'Union européenne en 2013, mandat renouvelé en 2019. Il a été également juge du Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne (2005-2011). Il a été auditeur auprès du Conseil d'Etat (1993-1997), après avoir été diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble (1988) et de l'Ecole Nationale d'Administration (1993).

TABLE RONDE N°1 : Le renvoi préjudiciel



Jean-Paul HORDIES est avocat aux Barreaux de Bruxelles et Paris, fondateur du cabinet Alphalex avocats GEIE spécialisé, notamment, en contentieux de l'UE. Depuis 2012, il est Maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, ainsi que co-Président de la Commission ouverte « Droit et pratique de l'Union européenne » du Barreau de Paris.



Laurent COUTRON est référendaire au sein du Cabinet de M. le Juge ŠVÁBY à la Cour de justice de l'Union européenne depuis 2017. Il est Professeur à l'Université de Montpellier, Agrégé de droit public (2008) et docteur en droit de l'Université de Montpellier 1 (2005). Il a signé un grand nombre de publications consacrées au droit de l'Union européenne, en particulier concernant le renvoi préjudiciel.

TABLE RONDE N°2 :

Les recours directs et la procédure au Tribunal



Eric BARBIER de la SERRE est avocat aux Barreaux de Paris, Bruxelles et New-York. Il a été référendaire puis chef de cabinet auprès de M. Bo Vesterdorf, ancien Président du Tribunal (2003-2007). Il enseigne le droit européen de la concurrence à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Il est en outre membre du Conseil de l'Association des Avocats pratiquant le droit de la concurrence. Il est expert pour le Barreau de Paris au sein du Conseil des Barreaux européens (CCBE).

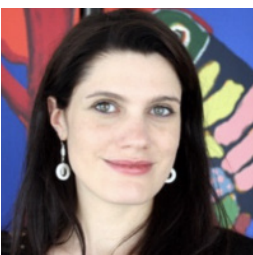


Valérie BAUER est référendaire au sein du Cabinet de Mme le juge SPINEANU-MATEI au Tribunal de l'Union européenne. Elle a été avocate au Barreau des Hauts-de-Seine et a pratiqué le droit de l'Union européenne avant de rejoindre la Cour. Elle a travaillé au sein de la Délégation des Barreaux de France et a occupé la fonction de Secrétaire général du Conseil des Barreaux européens (CCBE).

TABLE RONDE N°3 :

Les éléments pratiques essentiels

e-curia et les relations avec le greffe



Marie JUNIUS est Attaché auprès du greffier, administratrice au sein du greffe du Tribunal de l'Union européenne. Elle est avocate aux Barreaux de Luxembourg et de Paris. Elle est diplômée d'un DEA en droit des pays de common law de l'Université Paris II Panthéon Assas et d'un master en droit des affaires et du DJCE.

Le régime linguistique et l'usage des langues



Jean-Marie GARDETTE est référendaire au sein du Cabinet de Mme l'Avocat Général KOKOTT à la Cour de justice de l'Union européenne depuis 2018. Il était auparavant chef de l'unité de traduction de langue française au sein de la Cour et a été également référendaire auprès de Mme l'Avocat général STICX-HACKL.

ATELIERS PRATIQUES

14h30-16h00

ATELIER N°1 : LES RECOURS DIRECTS

Annulation, responsabilité, mesures provisoires



Valérie BAUER est référendaire au sein du Cabinet de Mme le juge SPINEANU-MATEI au Tribunal de l'Union européenne. Elle a été avocate au Barreau des Hauts-de-Seine et a pratiqué le droit de l'Union européenne avant de rejoindre la Cour. Elle a travaillé au sein de la Délégation des Barreaux de France et a occupé la fonction de Secrétaire général du Conseil des Barreaux européens (CCBE).



Antoine GOSSET-GRAINVILLE est avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles. Il a dirigé le bureau de Bruxelles du cabinet Gide Loyrette Nouel (2002-2007) et est intervenu sur de nombreux dossiers en matière de droit de la concurrence. Il a été directeur adjoint du cabinet de François Fillon, Premier Ministre. Auparavant, il avait occupé les fonctions de Secrétaire Général adjoint du Comité Economique et Financier de l'Union européenne et de conseiller pour les affaires économiques et industrielles de Pascal Lamy, Commissaire européen.



Eric BARBIER de la SERRE est avocat aux Barreaux de Paris, Bruxelles et New-York. Il a été référendaire puis chef de cabinet auprès de M. Bo Vesterdorf, ancien Président du Tribunal (2003-2007). Il enseigne le droit européen de la concurrence à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Il est en outre membre du Conseil de l'Association des Avocats pratiquant le droit de la concurrence. Il est expert pour le Barreau de Paris au sein du Conseil des Barreaux européens (CCBE).

ATELIER N°2 : LE RENVOI PRÉJUDICIEL




Fabrice PICOD est professeur à l'Université Paris II Panthéon Assas où il est directeur du Centre de droit européen (CDE) et responsable du Master 2 « Droit et contentieux de l'UE ». Il est directeur du Jurisclasseur « Europe » ainsi que directeur de la collection « Droit de l'Union européenne » et co-directeur de la Revue des affaires européennes éditée chez Bruylant. Ses travaux portent, notamment, sur le droit procédural de l'UE, dont il est un spécialiste.



Laurent COUTRON est référendaire au sein du Cabinet de M. le Juge ŠVÁBY à la Cour de justice de l'Union européenne depuis 2017. Il est Professeur à l'Université de Montpellier, Agrégé de droit public (2008) et docteur en droit de l'Université de Montpellier 1 (2005). Il a signé un grand nombre de publications consacrées au droit de l'Union européenne, en particulier concernant le renvoi préjudiciel.




Michael WILDERSPIN est conseiller juridique au sein de l'équipe « Justice, liberté et sécurité, droit privé et droit pénal » du service juridique de la Commission européenne. Il est diplômé de l'Université de Cambridge (1979).




Raphaël COESME est référent contentieux au sein de la sous-direction du droit de l'Union européenne et droit international au sein de la direction des affaires juridiques du Ministère français des affaires étrangères depuis 2013. Il représente la France devant la Cour de justice de l'Union européenne sur les questions relatives au marché intérieur, aux questions sociales et au numérique. Il est diplômé du Collège d'Europe de Bruges (2012) et de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

ATELIER N°3 : LES VOIES NON CONTENTIEUSES


Le Médiateur européen, le précontentieux, la plainte auprès de la Commission européenne (recours en manquement)




Jean-Paul HORDIES est avocat aux Barreaux de Bruxelles et Paris, fondateur du cabinet Alphalex avocats GEIE spécialisé, notamment, en contentieux de l'UE. Depuis 2012, il est Maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, ainsi que co-président de la Commission ouverte « Droit et pratique de l'Union européenne » du Barreau de Paris.



Gregor VON RINTELEN est Membre du Service juridique de la Commission européenne. Il y est en charge du suivi des infractions au droit de l'Union européenne.



Heike OTTERBEIN est adjointe à la Conseillère juridique du Secrétariat général des affaires européennes. Elle pilote la cellule SOLVIT et suit certains précontentieux ainsi que les contentieux près la Cour de justice de l'Union européenne en matière de sécurité sociale.



Laura MASSOCCHI est gestionnaire d'affaires au sein d'une des unités chargées des enquêtes du Médiateur européen depuis 2017. Elle a été auditeur à la Cour des comptes européenne (2014-2017). Elle a étudié au Collège d'Europe de Bruges (2013) et au sein de l'Institut universitaire de Hautes Etudes de Pavie.